E 2019 53 L0 0370 009 – CHAMP DEP 70 ANS MESS 2019

1 - DIVISION 1

PHASE PRELIMINAIRE - POULE A

1 –53 37 0045 - ES. BOURGUEIL 1 - BEAURAIN Gérard(Tel. Dom. 0247973366 / Tel. Port. 0614090066)
2 –53 37 0147 - TC. MEMBROLLAIS 1 - pozzoli gino(Tel. Port. 0687023298)
3 –53 37 0055 - TC. JOCONDIEN 1 - bois laurence(Tel. Port. 0607268545)
4 –53 37 0047 - TC. CHINON 1 - boyer roger(Tel. Dom. 0247954818 / Tel. Port. 0666877304)
5 –53 37 0144 - ST AVERTIN TENN 1 - BRETON Jean(Tel. Dom. 0247286620 / Tel. Port. 0630567725)
6 –53 37 0317 - ATG. TOURS 1 - DEJARDIN Daniel(Tel. Port. 0676319378)

PHASE PRELIMINAIRE - POULE B

1 –53 37 0047 - TC. CHINON 2 - tardits jean_françois(Tel. Port. 0685233498)
2 –53 37 0051 - US. ST PIERRE 1 - JULLIEN Jacques(Tel. Port. 0651668327)
3 –53 37 0217 - ES VILLE AUX DA 1 - Giampietri Jacques(Tel. Dom. 0670027358)
4 –53 37 0317 - ATG. TOURS 2 - GARNIER Michel(Tel. Dom. 0607784497)
5 –53 37 0063 - T BLERE VDC 1 - PIGOT Jean
6 –53 37 0055 - TC. JOCONDIEN 2 - bois laurence (Tel. Port. 0607268545)

CE CHAMPIONNAT SE JOUE AVEC LES CLASSEMENTS DE SEPTEMBRE 2018 (sortie le 10/9/18) JUSQU'AU BOUT DE LA COMPETITION
LES JOUEURS PARTICIPANTS DOIVENT ETRE TITULAIRES DE LA LICENCE 2019 AU PLUS TARD LE 19 SEPTEMBRE 2018

REGLEMENT (joueurs nés en 1949 et avant)

PAS DE SUITE A CE CHAMPIONNAT

- Lors d'une même journée numérotée et lorsqu'un club engage 2 équipes, le n°1 de l'équipe 2 doit avoir un classement égal ou inférieur au dernier joueur de l'équipe 1

1ère et 2ème divisions :

- 2 simples et 1 double à 2 joueurs minimum. Les joueurs de simple peuvent disputer le double sous condition du respect du temps de repos entre 2 matchs (cf article 14 des statuts et règlements administratifs et sportifs)

- Ordre des rencontres : simple n° 2, puis simple 1 et enfin double

- simple : 2 sets à 6 jeux. 3 ème set au super jeu décisif en 10 points avec 2 points d'écart (rentrer 1/0 dans la Gestion Sportive). Jeu décisif au 2 premiers sets.

- double : il se déroule avec application du point décisif à 40A et le 3 ème set éventuel est remplacé par un super jeu décisif en 10 points avec 2 points d'écart (rentrer 1/0 dans la Gestion Sportive). Jeu décisif au 2 premiers sets

-entente de club possible. La liste des joueurs du club lié doit être transmise au comité avant la première rencontre.

-un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite du joueur par WO

Pour tout problème concernant ce championnat, contacter par ordre de priorité :

1-Michel LEMAIRE au 06 60 68 45 43 ou par mail : michel-lemaire@hotmail.fr (référent)
2-le Comité 37 au 02 47 32 05 44 ou par mail au comite.indre-et-loire@fft.fr
3- Christophe VENET au 06 74 91 00 53 ou par mail : tofas37@hotmail.com (Responsable Commission)

Attention :le club recevant doit saisir la feuille dans les 48h maximum à compter de la date de la rencontre
en se connectant sur le site de la « GESTION SPORTIVE » (http://www.gs.applipub-fft.fr).

Pas d'envoi de feuille de match au comité :
en cas de litige ou erreur de saisie, scanner la feuille de match à Mr Michel LEMAIRE en mettant le Comité en copie.

Pour tout problème de modification de date de rencontre :
Merci d'envoyer un e-mail au comité avant la date de rencontre avec en copie
le capitaine de l'équipe adverse et Mr Michel LEMAIRE (référent) en indiquant le motif du report

COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS rue Suzanne Lenglen 37000 TOURS
Téléphone : 02 47 32 05 44 et Télécopie : 02 47 32 09 24 et e.mail : comite.indre-et-loire@fft.fr